

Marché immobilier du premier trimestre 2022

Marché de l'existant

Face à une offre neuve insuffisante, le marché de l'existant a encore compensé pour partie l'absence de production à moins de 4 500€ m², entraînant une augmentation des reventes de +16% au premier trimestre 2022, et de +22% sur quatre trimestres consécutifs. Du fait de ce dynamisme, la baisse du stock de biens existants en revente devient, elle aussi, un sujet de préoccupation majeur.

Dans ce contexte, les prix ont enregistré une hausse de 6%, et atteignent 4 470€ m². Ces prix augmentent toutefois moins vite que ceux d'autres grandes métropoles françaises depuis deux ans.

Marché du logement neuf

L'offre nouvelle s'est redressée (+53%) en ce premier trimestre 2022, mais par rapport à un niveau bas enregistré au premier trimestre 2021. Sur quatre trimestres consécutifs, cette progression n'est d'ailleurs que de +25%.

Pour autant, le volume d'offres nouvelles reste encore en deçà des besoins.

Si le volume des ventes a mécaniquement progressé de 29 % par rapport au premier trimestre 2021, (+5% sur l'année glissante), il convient de noter que c'est en grande partie à la faveur des transactions « en bloc » réalisées dans le cadre du Plan de relance. Ces ventes constituent en effet 45% des ventes totales sur les 4 trimestres consécutifs et leur part a progressé de +88% en un an. En parallèle, les ventes au détail ont dans le même temps enregistré une baisse de 22 % et ne représentent plus que 48% du total des ventes contre 65 % il y a un an.

Le nombre de logements disponibles (2200) est en retrait, avec un délai d'écoulement qui s'établit à seulement 5 mois, au plus bas depuis 10 ans.

Dans ce contexte, les prix ont encore progressé, pour atteindre 5 955€ m².

Aggravé par la crise du COVID, le déficit de l'offre nouvelle est une fois de plus au cœur des préoccupations des professionnels.

Si le marché de l'existant a permis toutefois aux actifs de ce département de se loger, il n'en reste pas moins que l'augmentation des prix des matériaux, de l'énergie, et des taux, les nouvelles réglementations en vigueur et l'impact de la guerre en Ukraine auront un effet très négatif sur l'ensemble de la Filière Immobilier dans les mois à venir.

Il est d'autant plus navrant de constater que le logement est un des grands absents de la récente campagne présidentielle.

Plus que jamais, la fédération des acteurs du logement est nécessaire, tant sur le plan national que dans notre département.

Le « Manifeste de la Filière pour un territoire intelligent et durable » publié par la CCINCA et ses partenaires en 2021 a permis de réunir tous les éléments nécessaires à un dialogue constructif avec les collectivités et les pouvoirs publics. Il convient à présent de décliner au plus tôt les propositions et les axes de progrès identifiés.

Cyril MESSIKA

Président de l'OIH

Marché immobilier du premier trimestre 2022

Marché de l'existant

Face à une offre neuve insuffisante, le marché de l'existant a encore compensé pour partie l'absence de production à moins de 4 500€ m², entraînant une augmentation des reventes de +16% au premier trimestre 2022, et de +22% sur quatre trimestres consécutifs. Du fait de ce dynamisme, la baisse du stock de biens existants en revente devient, elle aussi, un sujet de préoccupation majeur.

Dans ce contexte, les prix ont enregistré une hausse de 6%, et atteignent 4 470€ m². Ces prix augmentent toutefois moins vite que ceux d'autres grandes métropoles françaises depuis deux ans.

Marché du logement neuf

L'offre nouvelle s'est redressée (+53%) en ce premier trimestre 2022, mais par rapport à un niveau bas enregistré au premier trimestre 2021. Sur quatre trimestres consécutifs, cette progression n'est d'ailleurs que de +25%.

Pour autant, le volume d'offres nouvelles reste encore en deçà des besoins.

Si le volume des ventes a mécaniquement progressé de 29 % par rapport au premier trimestre 2021, (+5% sur l'année glissante), il convient de noter que c'est en grande partie à la faveur des transactions « en bloc » réalisées dans le cadre du Plan de relance. Ces ventes constituent en effet 45% des ventes totales sur les 4 trimestres consécutifs et leur part a progressé de +88% en un an. En parallèle, les ventes au détail ont dans le même temps enregistré une baisse de 22 % et ne représentent plus que 48% du total des ventes contre 65 % il y a un an.

Le nombre de logements disponibles (2200) est en retrait, avec un délai d'écoulement qui s'établit à seulement 5 mois, au plus bas depuis 10 ans.

Dans ce contexte, les prix ont encore progressé, pour atteindre 5 955€ m².

Aggravé par la crise du COVID, le déficit de l'offre nouvelle est une fois de plus au cœur des préoccupations des professionnels.

Si le marché de l'existant a permis toutefois aux actifs de ce département de se loger, il n'en reste pas moins que l'augmentation des prix des matériaux, de l'énergie, et des taux, les nouvelles réglementations en vigueur et l'impact de la guerre en Ukraine auront un effet très négatif sur l'ensemble de la Filière Immobilier dans les mois à venir.

Il est d'autant plus navrant de constater que le logement est un des grands absents de la récente campagne présidentielle.

Plus que jamais, la fédération des acteurs du logement est nécessaire, tant sur le plan national que dans notre département.

Le « Manifeste de la Filière pour un territoire intelligent et durable » publié par la CCINCA et ses partenaires en 2021 a permis de réunir tous les éléments nécessaires à un dialogue constructif avec les collectivités et les pouvoirs publics. Il convient à présent de décliner au plus tôt les propositions et les axes de progrès identifiés.

Cyril MESSIKA

Président de l'OIH

Marché immobilier du premier trimestre 2022

Marché de l'existant

Face à une offre neuve insuffisante, le marché de l'existant a encore compensé pour partie l'absence de production à moins de 4 500€ m², entraînant une augmentation des reventes de +16% au premier trimestre 2022, et de +22% sur quatre trimestres consécutifs. Du fait de ce dynamisme, la baisse du stock de biens existants en revente devient, elle aussi, un sujet de préoccupation majeur.

Dans ce contexte, les prix ont enregistré une hausse de 6%, et atteignent 4 470€ m². Ces prix augmentent toutefois moins vite que ceux d'autres grandes métropoles françaises depuis deux ans.

Marché du logement neuf

L'offre nouvelle s'est redressée (+53%) en ce premier trimestre 2022, mais par rapport à un niveau bas enregistré au premier trimestre 2021. Sur quatre trimestres consécutifs, cette progression n'est d'ailleurs que de +25%.

Pour autant, le volume d'offres nouvelles reste encore en deçà des besoins.

Si le volume des ventes a mécaniquement progressé de 29 % par rapport au premier trimestre 2021, (+5% sur l'année glissante), il convient de noter que c'est en grande partie à la faveur des transactions « en bloc » réalisées dans le cadre du Plan de relance. Ces ventes constituent en effet 45% des ventes totales sur les 4 trimestres consécutifs et leur part a progressé de +88% en un an. En parallèle, les ventes au détail ont dans le même temps enregistré une baisse de 22 % et ne représentent plus que 48% du total des ventes contre 65 % il y a un an.

Le nombre de logements disponibles (2200) est en retrait, avec un délai d'écoulement qui s'établit à seulement 5 mois, au plus bas depuis 10 ans.

Dans ce contexte, les prix ont encore progressé, pour atteindre 5 955€ m².

Aggravé par la crise du COVID, le déficit de l'offre nouvelle est une fois de plus au cœur des préoccupations des professionnels.

Si le marché de l'existant a permis toutefois aux actifs de ce département de se loger, il n'en reste pas moins que l'augmentation des prix des matériaux, de l'énergie, et des taux, les nouvelles réglementations en vigueur et l'impact de la guerre en Ukraine auront un effet très négatif sur l'ensemble de la Filière Immobilier dans les mois à venir.

Il est d'autant plus navrant de constater que le logement est un des grands absents de la récente campagne présidentielle.

Plus que jamais, la fédération des acteurs du logement est nécessaire, tant sur le plan national que dans notre département.

Le « Manifeste de la Filière pour un territoire intelligent et durable » publié par la CCINCA et ses partenaires en 2021 a permis de réunir tous les éléments nécessaires à un dialogue constructif avec les collectivités et les pouvoirs publics. Il convient à présent de décliner au plus tôt les propositions et les axes de progrès identifiés.

Cyril MESSIKA

Président de l'OIH

Marché immobilier du premier trimestre 2022

Marché de l'existant

Face à une offre neuve insuffisante, le marché de l'existant a encore compensé pour partie l'absence de production à moins de 4 500€ m², entraînant une augmentation des reventes de +16% au premier trimestre 2022, et de +22% sur quatre trimestres consécutifs. Du fait de ce dynamisme, la baisse du stock de biens existants en revente devient, elle aussi, un sujet de préoccupation majeur.

Dans ce contexte, les prix ont enregistré une hausse de 6%, et atteignent 4 470€ m². Ces prix augmentent toutefois moins vite que ceux d'autres grandes métropoles françaises depuis deux ans.

Marché du logement neuf

L'offre nouvelle s'est redressée (+53%) en ce premier trimestre 2022, mais par rapport à un niveau bas enregistré au premier trimestre 2021. Sur quatre trimestres consécutifs, cette progression n'est d'ailleurs que de +25%.

Pour autant, le volume d'offres nouvelles reste encore en deçà des besoins.

Si le volume des ventes a mécaniquement progressé de 29 % par rapport au premier trimestre 2021, (+5% sur l'année glissante), il convient de noter que c'est en grande partie à la faveur des transactions « en bloc » réalisées dans le cadre du Plan de relance. Ces ventes constituent en effet 45% des ventes totales sur les 4 trimestres consécutifs et leur part a progressé de +88% en un an. En parallèle, les ventes au détail ont dans le même temps enregistré une baisse de 22 % et ne représentent plus que 48% du total des ventes contre 65 % il y a un an.

Le nombre de logements disponibles (2200) est en retrait, avec un délai d'écoulement qui s'établit à seulement 5 mois, au plus bas depuis 10 ans.

Dans ce contexte, les prix ont encore progressé, pour atteindre 5 955€ m².

Aggravé par la crise du COVID, le déficit de l'offre nouvelle est une fois de plus au cœur des préoccupations des professionnels.

Si le marché de l'existant a permis toutefois aux actifs de ce département de se loger, il n'en reste pas moins que l'augmentation des prix des matériaux, de l'énergie, et des taux, les nouvelles réglementations en vigueur et l'impact de la guerre en Ukraine auront un effet très négatif sur l'ensemble de la Filière Immobilière dans les mois à venir.

Il est d'autant plus navrant de constater que le logement est un des grands absents de la récente campagne présidentielle.

Plus que jamais, la fédération des acteurs du logement est nécessaire, tant sur le plan national que dans notre département.

Le « Manifeste de la Filière pour un territoire intelligent et durable » publié par la CCINCA et ses partenaires en 2021 a permis de réunir tous les éléments nécessaires à un dialogue constructif avec les collectivités et les pouvoirs publics. Il convient à présent de décliner au plus tôt les propositions et les axes de progrès identifiés.

Cyril MESSIKA

Président de l'OIH

Marché immobilier du premier trimestre 2022

Marché de l'existant

Face à une offre neuve insuffisante, le marché de l'existant a encore compensé pour partie l'absence de production à moins de 4 500€ m², entraînant une augmentation des reventes de +16% au premier trimestre 2022, et de +22% sur quatre trimestres consécutifs. Du fait de ce dynamisme, la baisse du stock de biens existants en revente devient, elle aussi, un sujet de préoccupation majeur.

Dans ce contexte, les prix ont enregistré une hausse de 6%, et atteignent 4 470€ m². Ces prix augmentent toutefois moins vite que ceux d'autres grandes métropoles françaises depuis deux ans.

Marché du logement neuf

L'offre nouvelle s'est redressée (+53%) en ce premier trimestre 2022, mais par rapport à un niveau bas enregistré au premier trimestre 2021. Sur quatre trimestres consécutifs, cette progression n'est d'ailleurs que de +25%.

Pour autant, le volume d'offres nouvelles reste encore en deçà des besoins.

Si le volume des ventes a mécaniquement progressé de 29 % par rapport au premier trimestre 2021, (+5% sur l'année glissante), il convient de noter que c'est en grande partie à la faveur des transactions « en bloc » réalisées dans le cadre du Plan de relance. Ces ventes constituent en effet 45% des ventes totales sur les 4 trimestres consécutifs et leur part a progressé de +88% en un an. En parallèle, les ventes au détail ont dans le même temps enregistré une baisse de 22 % et ne représentent plus que 48% du total des ventes contre 65 % il y a un an.

Le nombre de logements disponibles (2200) est en retrait, avec un délai d'écoulement qui s'établit à seulement 5 mois, au plus bas depuis 10 ans.

Dans ce contexte, les prix ont encore progressé, pour atteindre 5 955€ m².

Aggravé par la crise du COVID, le déficit de l'offre nouvelle est une fois de plus au cœur des préoccupations des professionnels.

Si le marché de l'existant a permis toutefois aux actifs de ce département de se loger, il n'en reste pas moins que l'augmentation des prix des matériaux, de l'énergie, et des taux, les nouvelles réglementations en vigueur et l'impact de la guerre en Ukraine auront un effet très négatif sur l'ensemble de la Filière Immobilier dans les mois à venir.

Il est d'autant plus navrant de constater que le logement est un des grands absents de la récente campagne présidentielle.

Plus que jamais, la fédération des acteurs du logement est nécessaire, tant sur le plan national que dans notre département.

Le « Manifeste de la Filière pour un territoire intelligent et durable » publié par la CCINCA et ses partenaires en 2021 a permis de réunir tous les éléments nécessaires à un dialogue constructif avec les collectivités et les pouvoirs publics. Il convient à présent de décliner au plus tôt les propositions et les axes de progrès identifiés.

Cyril MESSIKA

Président de l'OIH

Marché immobilier du premier trimestre 2022

Marché de l'existant

Face à une offre neuve insuffisante, le marché de l'existant a encore compensé pour partie l'absence de production à moins de 4 500€ m², entraînant une augmentation des reventes de +16% au premier trimestre 2022, et de +22% sur quatre trimestres consécutifs. Du fait de ce dynamisme, la baisse du stock de biens existants en revente devient, elle aussi, un sujet de préoccupation majeur.

Dans ce contexte, les prix ont enregistré une hausse de 6%, et atteignent 4 470€ m². Ces prix augmentent toutefois moins vite que ceux d'autres grandes métropoles françaises depuis deux ans.

Marché du logement neuf

L'offre nouvelle s'est redressée (+53%) en ce premier trimestre 2022, mais par rapport à un niveau bas enregistré au premier trimestre 2021. Sur quatre trimestres consécutifs, cette progression n'est d'ailleurs que de +25%.

Pour autant, le volume d'offres nouvelles reste encore en deçà des besoins.

Si le volume des ventes a mécaniquement progressé de 29 % par rapport au premier trimestre 2021, (+5% sur l'année glissante), il convient de noter que c'est en grande partie à la faveur des transactions « en bloc » réalisées dans le cadre du Plan de relance. Ces ventes constituent en effet 45% des ventes totales sur les 4 trimestres consécutifs et leur part a progressé de +88% en un an. En parallèle, les ventes au détail ont dans le même temps enregistré une baisse de 22 % et ne représentent plus que 48% du total des ventes contre 65 % il y a un an.

Le nombre de logements disponibles (2200) est en retrait, avec un délai d'écoulement qui s'établit à seulement 5 mois, au plus bas depuis 10 ans.

Dans ce contexte, les prix ont encore progressé, pour atteindre 5 955€ m².

Aggravé par la crise du COVID, le déficit de l'offre nouvelle est une fois de plus au cœur des préoccupations des professionnels.

Si le marché de l'existant a permis toutefois aux actifs de ce département de se loger, il n'en reste pas moins que l'augmentation des prix des matériaux, de l'énergie, et des taux, les nouvelles réglementations en vigueur et l'impact de la guerre en Ukraine auront un effet très négatif sur l'ensemble de la Filière Immobilier dans les mois à venir.

Il est d'autant plus navrant de constater que le logement est un des grands absents de la récente campagne présidentielle.

Plus que jamais, la fédération des acteurs du logement est nécessaire, tant sur le plan national que dans notre département.

Le « Manifeste de la Filière pour un territoire intelligent et durable » publié par la CCINCA et ses partenaires en 2021 a permis de réunir tous les éléments nécessaires à un dialogue constructif avec les collectivités et les pouvoirs publics. Il convient à présent de décliner au plus tôt les propositions et les axes de progrès identifiés.

Cyril MESSIKA

Président de l'OIH

Marché immobilier du premier trimestre 2022

Marché de l'existant

Face à une offre neuve insuffisante, le marché de l'existant a encore compensé pour partie l'absence de production à moins de 4 500€ m², entraînant une augmentation des reventes de +16% au premier trimestre 2022, et de +22% sur quatre trimestres consécutifs. Du fait de ce dynamisme, la baisse du stock de biens existants en revente devient, elle aussi, un sujet de préoccupation majeur.

Dans ce contexte, les prix ont enregistré une hausse de 6%, et atteignent 4 470€ m². Ces prix augmentent toutefois moins vite que ceux d'autres grandes métropoles françaises depuis deux ans.

Marché du logement neuf

L'offre nouvelle s'est redressée (+53%) en ce premier trimestre 2022, mais par rapport à un niveau bas enregistré au premier trimestre 2021. Sur quatre trimestres consécutifs, cette progression n'est d'ailleurs que de +25%.

Pour autant, le volume d'offres nouvelles reste encore en deçà des besoins.

Si le volume des ventes a mécaniquement progressé de 29 % par rapport au premier trimestre 2021, (+5% sur l'année glissante), il convient de noter que c'est en grande partie à la faveur des transactions « en bloc » réalisées dans le cadre du Plan de relance. Ces ventes constituent en effet 45% des ventes totales sur les 4 trimestres consécutifs et leur part a progressé de +88% en un an. En parallèle, les ventes au détail ont dans le même temps enregistré une baisse de 22 % et ne représentent plus que 48% du total des ventes contre 65 % il y a un an.

Le nombre de logements disponibles (2200) est en retrait, avec un délai d'écoulement qui s'établit à seulement 5 mois, au plus bas depuis 10 ans.

Dans ce contexte, les prix ont encore progressé, pour atteindre 5 955€ m².

Aggravé par la crise du COVID, le déficit de l'offre nouvelle est une fois de plus au cœur des préoccupations des professionnels.

Si le marché de l'existant a permis toutefois aux actifs de ce département de se loger, il n'en reste pas moins que l'augmentation des prix des matériaux, de l'énergie, et des taux, les nouvelles réglementations en vigueur et l'impact de la guerre en Ukraine auront un effet très négatif sur l'ensemble de la Filière Immobilier dans les mois à venir.

Il est d'autant plus navrant de constater que le logement est un des grands absents de la récente campagne présidentielle.

Plus que jamais, la fédération des acteurs du logement est nécessaire, tant sur le plan national que dans notre département.

Le « Manifeste de la Filière pour un territoire intelligent et durable » publié par la CCINCA et ses partenaires en 2021 a permis de réunir tous les éléments nécessaires à un dialogue constructif avec les collectivités et les pouvoirs publics. Il convient à présent de décliner au plus tôt les propositions et les axes de progrès identifiés.

Cyril MESSIKA

Président de l'OIH

Marché immobilier du premier trimestre 2022

Marché de l'existant

Face à une offre neuve insuffisante, le marché de l'existant a encore compensé pour partie l'absence de production à moins de 4 500€ m², entraînant une augmentation des reventes de +16% au premier trimestre 2022, et de +22% sur quatre trimestres consécutifs. Du fait de ce dynamisme, la baisse du stock de biens existants en revente devient, elle aussi, un sujet de préoccupation majeur.

Dans ce contexte, les prix ont enregistré une hausse de 6%, et atteignent 4 470€ m². Ces prix augmentent toutefois moins vite que ceux d'autres grandes métropoles françaises depuis deux ans.

Marché du logement neuf

L'offre nouvelle s'est redressée (+53%) en ce premier trimestre 2022, mais par rapport à un niveau bas enregistré au premier trimestre 2021. Sur quatre trimestres consécutifs, cette progression n'est d'ailleurs que de +25%.

Pour autant, le volume d'offres nouvelles reste encore en deçà des besoins.

Si le volume des ventes a mécaniquement progressé de 29 % par rapport au premier trimestre 2021, (+5% sur l'année glissante), il convient de noter que c'est en grande partie à la faveur des transactions « en bloc » réalisées dans le cadre du Plan de relance. Ces ventes constituent en effet 45% des ventes totales sur les 4 trimestres consécutifs et leur part a progressé de +88% en un an. En parallèle, les ventes au détail ont dans le même temps enregistré une baisse de 22 % et ne représentent plus que 48% du total des ventes contre 65 % il y a un an.

Le nombre de logements disponibles (2200) est en retrait, avec un délai d'écoulement qui s'établit à seulement 5 mois, au plus bas depuis 10 ans.

Dans ce contexte, les prix ont encore progressé, pour atteindre 5 955€ m².

Aggravé par la crise du COVID, le déficit de l'offre nouvelle est une fois de plus au cœur des préoccupations des professionnels.

Si le marché de l'existant a permis toutefois aux actifs de ce département de se loger, il n'en reste pas moins que l'augmentation des prix des matériaux, de l'énergie, et des taux, les nouvelles réglementations en vigueur et l'impact de la guerre en Ukraine auront un effet très négatif sur l'ensemble de la Filière Immobilier dans les mois à venir.

Il est d'autant plus navrant de constater que le logement est un des grands absents de la récente campagne présidentielle.

Plus que jamais, la fédération des acteurs du logement est nécessaire, tant sur le plan national que dans notre département.

Le « Manifeste de la Filière pour un territoire intelligent et durable » publié par la CCINCA et ses partenaires en 2021 a permis de réunir tous les éléments nécessaires à un dialogue constructif avec les collectivités et les pouvoirs publics. Il convient à présent de décliner au plus tôt les propositions et les axes de progrès identifiés.

Cyril MESSIKA

Président de l'OIH